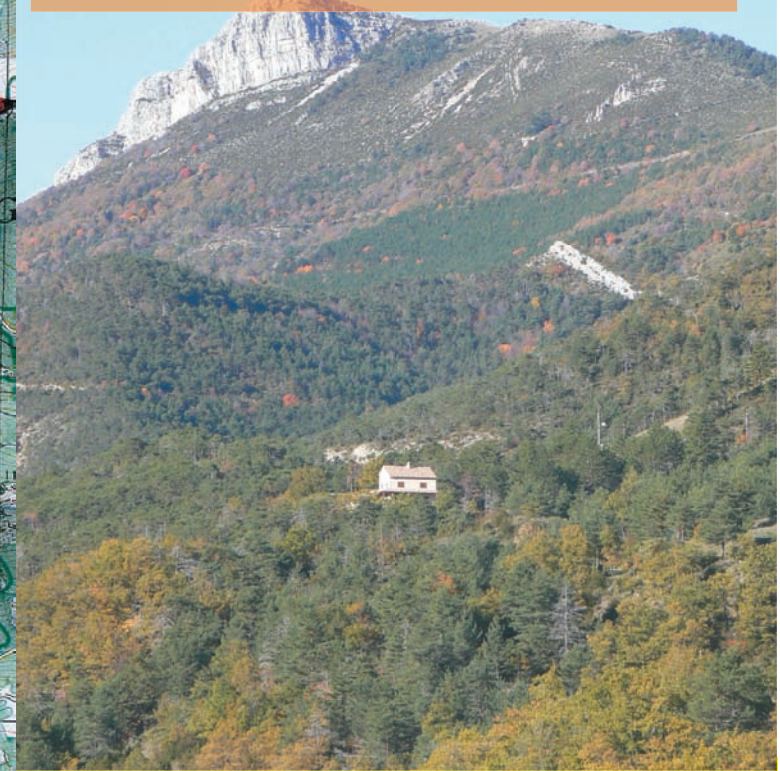


Bienvenue au Mas



Prenez un Maximum d'Air Sauvage

Tour de l'Arpille



10

Fiche de randonnée

 CONSEIL GÉNÉRAL
ALPES-MARITIMES

Tour de l'Arpille

Départ : **carrefour D.5/D.10 (1.129m)**

Dénivellation : **+ 1.020m - 1.020m**

Distance : **18 km environ**

Durée totale : **6h30 environ**

Niveau : **randonnée sportive** ●

Cartographie : **IGN Top 25 n° 3542 ET**

Cet itinéraire est le prétexte pour effectuer une pleine journée de randonnée, en alternant les qualités du cheminement : piste, sentier secret, sentier muletier.

Il y aura tout de même une échappatoire par le village de Gars pour ceux qui voudraient décrocher.

La beauté des sites traversés donnera envie de poursuivre cette grande boucle qui peut conclure un agréable séjour d'entraînement à la randonnée en montagne depuis le village.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil général des Alpes-Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22/07/83, complétée par la circulaire du Premier ministre du 30/08/88). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22/01/2004.

Long itinéraire à entreprendre après un bon entraînement car il y a de la distance et de la dénivellation.

Depuis le village, il faudra en véhicule suivre la D.10 sur 8km environ, jusqu'au carrefour avec la D.5 au pied du col de Bleine.

La randonnée débute à la balise 113 (1.129m) par un petit sentier confidentiel et rejoint la piste forestière (1.350m - b.114) laquelle va s'étirer sans difficulté à flanc de montagne.

Négliger la première intersection de piste (b.115) pour continuer à progresser vers l'Ouest. En épousant le mouvement de terrain, franchir facilement trois vallons, retrouver une intersection de pistes et une centaine de mètres plus loin la balise 119 (1.270m).

Quitter la piste qui file vers Saint-Auban pour s'élever sur la droite (Nord) et parvenir rapidement au col de Baratus (1.292m).

Descendre vers le Nord -Est pour trouver la balise 120, suivre la piste sur près de 700m, jusqu'à un virage très prononcé (1.202m).

C'est un sentier qui se poursuit par de nombreux lacets vers le quartier Chastellas, avant de traverser le vallon de Combe Fée.

Passer les zones ravinées du Coste de l'Oubrée, pour s'approcher des campagnes de Gars (720m - b.34).

Amorcer maintenant la remontée entre le Coste Faou et le Coste de Pra Cournu, le quartier les Villars, le vallon du Plan, frôler la barre du Claou et par une longue traversée atteindre le col de Bane (1.380m - b.112).

Suivre la ligne de crête vers l'Ouest pour rejoindre la piste forestière dans un virage très prononcé (1.478m - b.111).

Descendre par la piste de desserte du poste de guet de l'Arpille jusqu'à la première intersection (1.351m - b.110).

Continuer vers l'Ouest presque de niveau sur 1 km environ pour retrouver la balise 114 et le petit sentier raccourci qui conduit directement au point de départ.

Notes :



Bienvenue au Mas

Informations sur le village :

www.commune-lemas.fr

*Attention, pendant la saison de chasse,
il est déconseillé d'emprunter les sentiers.*